



Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Communiqué de presse – 7/12/2011

De nouvelles initiatives en matière d'accrochage scolaire à Berchem-Sainte-Agathe

Le décrochage scolaire est une problématique préoccupante dont les conséquences peuvent être lourdes pour les enfants qui en sont victimes. Pour enrayer le phénomène, il est nécessaire de mettre en place des structures et services destinés à favoriser l'accrochage scolaire et à aider les enfants en situation de décrochage à l'école. **Depuis plusieurs années, la commune de Berchem-Sainte-Berchem a pris en charge cette problématique, principalement grâce à une médiatrice scolaire qui travaille en partenariat avec les écoles sur des thématiques liées au décrochage et à l'absentéisme scolaire.** L'objectif des actions menées est de favoriser l'accrochage scolaire et d'augmenter le sentiment de bien-être des élèves à l'école, dans leurs relations avec les autres (aussi bien avec les enseignants qu'avec les autres élèves) et dans leurs relations aux apprentissages. **Depuis deux ans déjà, un programme de soutien scolaire pour les élèves berchemois de l'enseignement secondaire** a été initié, en français, mathématiques, anglais, néerlandais, chimie et physique.

La Région bruxelloise soutient également les projets relatifs au Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS) par l'octroi de subsides. A la suite d'un appel à projets, ce sont cinq établissements scolaires de la commune de Berchem-Sainte-Agathe qui seront subsidiés durant cette année scolaire 2011-2012, pour un montant atteignant 21 924 € :

- **L'école communale néerlandophone**, subsidiée à hauteur de 2912 €, pour la création de divers ateliers sportifs et ludiques, destinés à favoriser et encourager la pratique de la langue néerlandaise et à sensibiliser les parents au fait que la pratique du néerlandais doit aussi être stimulée en-dehors de l'école ;
- **L'école communale francophone** (3320€) pour la mise en place d'ateliers de remédiation afin de combler les lacunes des élèves et les motiver en valorisant leurs progrès ;
- **Koninklijk Technisch Atheneun** (5500€) qui offre un coaching et service personnalisé pour les élèves en grand absentéisme scolaire ;
- **Sint-Albertus** (5069€) pour la mise en place d'activités diverses (sports, danse, remédiation) le temps de midi et après 13h30 visant l'accrochage scolaire en général et l'accrochage à cette école en particulier ;
- **Sint-Jozef** (5069 €) qui a également mis en place de multiples activités (sports, danse, remédiation) le temps de midi et après 13h30 visant l'accrochage scolaire en général et l'accrochage à cette école en particulier.

Les dispositifs d'accueil extra-scolaire à Berchem-Sainte-Agathe ont également été renforcés, dans le cadre du programme de Coordination Locale pour l'Enfance. En vigueur depuis 2009 à Berchem-Sainte-Agathe, ce dispositif prévoit la mise en œuvre de structures et projets d'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et en-dehors des heures d'école.



Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Ces dispositifs visent à contribuer à un épanouissement global des enfants, mais également à contribuer à la cohésion sociale et à faciliter et consolider la vie familiale, en permettant aux parents de concilier vie familiale et professionnelle grâce à l'accueil de leurs enfants au sein de structures de qualité.

La Convention de collaboration entre la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Berchem-Sainte-Agathe concernant ces projets Dispositif Accrochage Scolaire pour l'année 2011 – 2012 a été approuvée par le Conseil communal du 24 novembre 2011.

Contacts :

Amandine Colin

Responsable du service Communication de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

Tel. : 02/464.04.96

Fax : 02/464.04.91

GSM : 0491/62.56.62

acolin@1082berchem.irisnet.be

Monique Dupont

Echevin de l'Enseignement francophone

GSM: 0496/53.99.23

Peter Decabooter

Echevin de la Jeunesse et de l'Enseignement néerlandophones

GSM : 0497/64.40.44

Marc Vande Weyer

Echevin de la Jeunesse francophone

GSM: 0475/57.44.37